

S.A. FONTAINE PAJOT  
Zone Industrielle  
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

*Rapport des commissaires aux comptes  
sur le rapport du président  
du conseil d'administration*

*Exercice clos le 31 août 2007*

HLP AUDIT

4 rue Amédée Ménard  
BP 32532  
44325 NANTES CEDEX 3

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré  
17140 LAGORD

**HLP AUDIT**

4 rue Amédée Ménard  
BP 32532  
44325 NANTES CEDEX 3

**EURECAC**

1 rue du Bois d'Huré  
17140 LAGORD

---

**S.A. FONTAINE PAJOT**

Siège Social : Zone industrielle – 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS  
Capital social : 1 769 689 €

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société FONTAINE PAJOT, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Exercice clos le 31 août 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FONTAINE PAJOT SA et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et de l'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requière la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôles internes relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président.
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

**HLP AUDIT**

4 rue Amédée Ménard  
BP 32532  
44325 NANTES CEDEX 3

**EURECAC**

1 rue du Bois d'Huré  
17140 LAGORD

---

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenus dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Fait à Nantes, le 17 décembre 2007

**HLP AUDIT**

Commissaire aux Comptes

**Jacques le POMELLEC**  
Associé

**EURECAC**

Commissaire aux Comptes

**Gilles COLLEONI**  
Associé